

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du **01 juin 2021**

Délibération n°2021-MAIRIE-030

L'an deux mil vingt et un, le premier du mois de juin à 18h45 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du foyer communal, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Etaient présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, BONICEL Carole, BOUNOUA Houassilla, COULET Philippe, COQUARD Philippe, DURET Laëtitia, FORESTIER Mathias, LECOURT Didier, NARDINI Carole, PRATLONG Maxime (pouvoir de M RAMON et de M COMPAN-RICHARD), RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela.

Absents excusés : COMPAN-RICHARD Agnès (pouvoir à M. PRATLONG). RAMON Guillaume (pouvoir à M. PRATLONG), VOLPELLIERRE Stéphanie

M COQUARD a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Objet : MODIFICATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Nb de conseillers en exercice : 15
Quorum : 5
Présents : 12

Convocation le :
26/05/2021

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que, conformément aux articles L. 5211-6 à L. 5211-8 du Code Générale des Collectivités Territoriales, il appartient au conseil municipal de procéder à la désignation de ses représentants au sein des divers établissements publics de coopération intercommunale dont la commune est membre : syndicats intercommunaux.

Il stipule que les modalités de désignation de ces représentants sont fixées par les dispositions des articles L. 5211-7 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Compte tenu de la démission de M Jean Marie GARCIA, il est nécessaire d'élire un nouveau délégué au Syndicat Intercommunal de la voirie et au Syndicat Mixte d'Electricité du Gard.

Sont proposés, à l'unanimité :

SYNDICAT MIXTE D'ELECTRIFICATION

Délégués titulaires : RIBIERE Ludovic et LECOURT Didier

Délégués suppléants : BONICEL Carole et Philippe COQUARD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VOIRIE

Délégués titulaires : Philippe COQUARD et Ludovic RIBIERE

Délégués suppléants : Didier LECOURT et Jean Michel ANDRIUZZI

Pour copie conforme

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
030-213001829-20210603-2021-MAIRIE-030-AI
Date de télétransmission : 03/06/2021
Date de réception préfecture : 03/06/2021